

Résolution #

PROCÈS-VERBAL

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DES PIONNIERS

Séance ordinaire tenue le mercredi 26 avril 2023 à 19 h au salon du personnel

Sont présents :

Membres parents

Mme Nathalie Poitras
Mme Annie Cameron-Turgeon
Mme Karine Beauchemin
M. Dominic Duquette

Membres école

Mme Jacynthe Pichette
Mme Anne Pellerin
Mme Isabelle Kosko
M. Benoit Larivière
Mme Marie-Josée Arbour

Est absent :

M. Yannick LaRue

Sont invitées :

Mmes Isabelle Jean, directrice
Marie-Pierre Côté, directrice adjointe
Sonia Houle, directrice adjointe
Stéphanie Lacasse, secrétaire

1) Ouverture de la rencontre et mot de bienvenue

Mme la présidente souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement et propose l'ouverture de la séance à 19h02.

2) Vérification des présences et du quorum

Le quorum étant respecté, la réunion peut débiter.

3) Lecture et adoption de l'ordre du jour 26 avril 2023

Mme la présidente souhaite la bienvenue à M. Marc-André Michaud, conseiller municipal pour la Ville de Terrebonne, qui assistera à la séance et possiblement aux séances à venir afin d'entendre les parents sur les enjeux en lien avec la construction entourant le secteur en développement et le contexte de la sécurité des enfants entourant les travaux.

Mme Isabelle Jean profite du moment pour présenter Mme Sonia Houle, directrice adjointe. Mme Sonia Houle a un parcours professionnel d'une trentaine d'années dans le milieu scolaire. Elle s'occupe du préscolaire et du 1^{er} cycle. Elle est contente d'avoir

Résolution #

intégré la belle équipe de direction aux côtés de Mmes Isabelle Jean et Marie-Pierre Côté.

Mme la présidente fait la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé d'ajouter au point varia le point suivant :

-Cabanon et prêt de matériel

L'ordre du jour étant ainsi modifié, il est proposé l'adoption par M. Benoit Larivière, laquelle proposition est appuyée par Mme Anne Pellerin adoptée à l'unanimité.

CE/260423-01
Adopté à
l'unanimité

4) Lecture et adoption du procès-verbal du 15 mars 2023

Les membres ont tous pris connaissance du procès-verbal.

Il est proposé par Mme Nathalie Poitras l'adoption du procès-verbal, laquelle proposition est appuyée par Mme Karine Beauchemin et adoptée à l'unanimité.

CE/260423-02
Adopté à
l'unanimité

5) Suivi au procès-verbal du 15 mars 2023

Mme Isabelle Jean fait le suivi concernant les points suivants :

Point 13 « Projet éducatif »

La rédaction du projet éducatif étant presque terminé, Mme Jean prévoit être en mesure de la présenter en juin prochain pour adoption.

Point 18 « Sujets d'information de la présidente-brigadier scolaire »

Le dossier est entre les mains des dirigeants de la Ville de Terrebonne et du Centre de services scolaire des Affluents. Mme la présidente n'a eu aucun retour depuis l'envoi de la lettre et elle se demande ainsi que les membres du conseil d'établissement s'ils auront un retour.

Point 19 « Varia- toilettes et vestiaires »

Les poubelles pour les produits d'hygiène ont été installées.

Avec la réorganisation de l'heure du diner, les vestiaires seront peut-être utilisés à d'autres fins, donc c'est à revoir pour l'utilisation des vestiaires lors des cours d'éducation physique.

Résolution

6) Droit de parole au public

Mme la présidente donne le droit de parole au public et demande aux personnes de bien se présenter avant de prendre la parole.

Mme Geneviève Tremblay, maman d'élèves de l'école, prend la parole en premier. Elle transmet ses inquiétudes face à l'enjeu que comporte une pige pour la sélection des élèves aux classes d'anglais enrichi. Elle demande au conseil d'établissement de considérer les jumeaux, au même titre qu'un élève ayant une pondération différente considérant un trouble spécifique. Elle souhaiterait que si l'un des deux est pigé, l'autre intègre par défaut le même groupe PEPALS

Mme Karine Bélanger, maman d'un élève de l'école, prend la parole pour avoir plus de précisions sur le processus de sélection pour les classes PEPALS et la classe multi-projets. Elle évoque la difficulté de faire la promotion du groupe de la classe multi-projets ne sachant pas quels seront les projets proposés.

Aussi, elle questionne sur le prêt de matériel de jeux à savoir s'il est vrai que si l'élève n'a pas sa carte de prêt, il n'a pas de matériel pour jouer à l'extérieur au service de garde. Elle ajoute qu'il est important que les enfants puissent avoir accès à des jeux sur la cour pour s'amuser.

La direction répondra en partie aux deux demandes sur les classes de 6^e au point suivant et fera un suivi un procès-verbal à la prochaine séance du CÉ.

Quant au point sur le prêt de matériel, le point était déjà au varia. Les informations seront précisées à ce moment.

7) Suivi sur classes PEPALS

Mme Isabelle Jean remonte dans le temps pour rappeler aux membres comment s'est installé le programme PEPALS à l'école des Pionniers. Après un exercice de réflexion afin d'avoir le meilleur modèle possible pour l'anglais intensif, il a été décidé en concertation avec l'équipe-école et les membres du CÉ, de convenir d'un modèle d'enseignement basé sur deux jours et demi. De cette façon, les élèves évoluent bien, ne vivent pas le stress de la mi-année et l'équipe-école tient à conserver un modèle qui fonctionne bien jusqu'à maintenant.

Lorsque le Centre de services scolaire des Affluents nous a ouvert une classe cycle 5^e et 6^e année, l'équipe-école a décidé de ne pas mettre de critères pour les classes PEPALS. Il s'agit d'un choix école. Cette façon, plus démocratique, permet à tous les élèves d'avoir une chance d'accéder au programme d'anglais intensif.

Résolution #

Cette année, l'équipe-école a fait le choix de maintenir la pige sans critères de sélection afin de permettre à tous les élèves une chance égale d'y avoir accès. À la suite du sondage que nous avons fait remplir aux élèves de 6^e année, nous avons cinquante-neuf élèves qui souhaitent la classe PEPALS. Considérant que si nous comblons à pleine capacité les deux groupes PEPALS, nous aurions seulement sept élèves dans la classe multi-projets. Ce qui fait en sorte qu'il y ait un grand risque que le service de l'organisation scolaire du CSSDA ferme cette classe et que nos élèves soient transférés vers d'autres écoles. C'est pour cette raison que l'équipe école estime qu'il est plus juste et équitable de combler les classes comme suit : 22 élèves par groupe PEPALS et 17 élèves au groupe Multi-projets. Si le CSSDA nous transfère des élèves ou dans le cas de nouvelles inscriptions en 6^e année, ces élèves seront automatiquement installés dans la classe Multi-projets, ce qui libérera une place vers une classe PEPALS.

Pour la classe Multi-projets, nous attendons de connaître l'enseignant avant de définir les projets qui seront proposés. Dans un contexte de pénurie d'employés, il est à notre avantage de mettre moins de critères pour le poste à pourvoir en 6^e année et de laisser à la discrétion du nouvel enseignant le soin de bâtir ses projets selon les intérêts des élèves.

Mme la présidente rappelle aux membres qu'il s'agit d'un point d'information et qu'aucune approbation du CÉ n'est nécessaire pour ce point.

Mme Isabelle Jean ne prendra aucune décision séance tenante en lien avec la demande de considérer les jumeaux dans la pige de sélection des programmes PEPALS, elle fera un retour à la prochaine séance.

8) Approbation des listes de fournitures scolaires pour les classes du régulier

Il est suggéré de préciser quelques items pour une meilleure compréhension.

Il est proposé par Mme Nathalie Poitras d'approuver les listes scolaires 2023-2024, laquelle proposition est appuyée par Mme Jacynthe Pichette et adoptée à l'unanimité.

9) Frais chargés aux parents

Quelques modifications sont à apporter, notamment d'enlever les frais de l'accès WebNat pour les élèves de 6^e année. D'ajouter le montant de 6\$ pour la reprographie en anglais pour la classe de 6^e année multi-projets. Et de corriger l'accès WebNat à 13.51\$ puisque le montant doit inclure les taxes.

Il est proposé par M. Benoit Larivière d'approuver les frais chargés aux parents pour 2023-2024, laquelle proposition est appuyée par Mme Anne Pellerin et adoptée à l'unanimité.

CE/260423-03
Adopté à
l'unanimité

CE/260423-04
Adopté à
l'unanimité

Résolution

10) Activités des finissants (6^e-700-900)

Les enseignants aimeraient faire vivre différentes activités aux 76 élèves finissants tant au régulier, aux classes 700 et 900 pour souligner la fin du primaire. La fête des finissants aurait lieu le 16 juin prochain. Il est proposé de prendre une somme de 500\$ de la ristourne des photos (Fonds 8) pour l'achat notamment de nourriture et de décoration.

Il est proposé par Mme Nathalie Poitras de dégager une somme de 500\$ du Fonds 8 (projet ristourne) pour défrayer les couts liés à la fête des finissants, laquelle proposition est appuyée par Mme Karine Beauchemin et adopté à l'unanimité.

11) Photos scolaires 2023-2024

Choix de la compagnie

Mme Marie-Pierre Côté dit avoir reçu plusieurs publicités de compagnies différentes pour les photos scolaires. Cette année, les photos scolaires ont été faites par Ferland photo. Il y a eu quelques clichés ratés pour les classes 900, entre autres.

Les membres du conseil d'établissement sont appelés à prendre une décision quant à la compagnie qui fera nos photos scolaires pour 2023-2024. Mme Marie-Pierre Côté propose de leur faire parvenir, par courriel, une suggestion de compagnies.

Une consultation électronique sera faite à ce sujet.

12) Suivi Ville de Terrebonne

Aux printemps 2019 et 2023, le toit coule dans le gymnase, à plus ou moins grande intensité. Cette année ne fait pas exception à la règle. En conséquence, la Ville de Terrebonne a fait faire plusieurs tests afin de cibler le problème de cette fuite d'eau plus importante. La Ville de Terrebonne entreprend les démarches afin de corriger la situation.

M. Marc-André Michaud, conseiller municipal, présent à cette séance, dit qu'il s'informerait pour la possibilité d'avoir la climatisation dans le gymnase. Il y aurait moins d'écart de température et le gymnase serait plus confortable.

Aussi, la cour d'école n'a pas de point d'ombre puisque la toile n'a jamais été réinstallée par la Ville de Terrebonne. M. Marc-André Michaud fera un suivi pour l'installation de la toile et informe les membres que la ville subventionne entièrement la distribution

Résolution #

d'arbres. Comme l'école est érigée sur un terrain appartenant à la Ville de Terrebonne, il appartiendrait à la ville de procéder à la plantation des arbres.

Brigadier

M. Marc-André Michaud mentionne qu'avec les travaux de construction actuels et ceux à venir, il est vrai qu'il n'est pas sécuritaire de faire marcher les élèves pour se rendre à l'école. De plus, le Centre de services scolaire des Affluents, le service de police et le service de la sécurité et mobilité durable ne sont pas en faveur puisque le secteur n'est pas sécuritaire, ce qui n'aide pas à la demande des parents pour obtenir un brigadier.

Par contre, si les parents souhaitent poursuivre les démarches pour avoir un brigadier, il est prêt à soutenir les parents dans leurs démarches.

13) Sujets d'information

Présidente

Mme la présidente confirme l'inscription à la Fédération des comités de parents du Québec pour la semaine nationale de l'engagement parental en éducation.

Des certificats seront remis à nos parents-bénévoles et il est proposé de les inviter lors d'un rassemblement SCP pour la remise. Le conseil d'élèves est impliqué dans le projet.

Représentant du comité de parents

Rien à ce point puisque le représentant est absent.

Enseignants

Les élèves de première année participent encore à l'Opération tournesol qui a pour objectif de permettre aux élèves de faire pousser des tournesols qu'ils échangeront contre des dons en argent qui seront remis à Opération Enfant Soleil.

Personnel de soutien

Rien à ce point.

Professionnel

Rien à ce point.

Résolution

Service de garde

La semaine des services de garde se tiendra du 15 au 19 mai prochain. Plusieurs activités auront lieu tout au long de la semaine. Notamment, il y aura une course en couleurs « *Color Run* », activité toujours bien appréciée chez nos élèves.

Direction

Cours de gardien averti

Le cours de gardien averti sera offert à la journée pédagogique du 2 juin prochain. Les parents recevront les détails incessamment. Toutefois, nous n'offrirons pas le cours « *Rester seul* » pour les 4^e année.

Défi AlterGo

Les élèves de l'adaptation scolaire participeront au Défi AlterGo qui se tiendra le 24, 25 et 26 avril 2023. Il s'agit d'un beau moment pour les élèves.

Journée Couvre-chef

Nous avons amassé une somme de 781\$ pour la « *Journée Couvre-chef* ». Cette somme sera remise au Magasin solidarité pour aider les familles dans le besoin.

Activité sportive parents-enfants

Les parents ont reçu une invitation par courriel pour l'activité parents-enfants qui doit avoir lieu le 18 mai. Par contre, la date de l'activité doit être déplacée puisque l'activité vient en conflit avec les activités de la semaine des services de garde.

La Grande Récré Force 4

Nous avons été approchés par Le grand Défi Pierre Lavoie pour le tournage de La Grande Récré Force 4. Nous avons une quarantaine d'élèves qui participent aux pratiques pour apprendre une chorégraphie en vue du tournage le 15 mai prochain. La diffusion sera disponible sur la chaîne You Tube le 16 juin 2023.

Article sur école des Pionniers

En mai prochain, un article sur l'école des Pionniers paraîtra dans la Revue Vivre le primaire.

14) Varia

Ajout du point suivant à varia : Cabanon et prêt de matériel

Il est questionné sur la procédure du prêt de matériel à savoir s'il est vrai que si l'enfant n'a pas sa carte de prêt, il ne peut pas emprunter de matériel.

L'école a fait l'achat de matériel de jeux qui est rangé dans le cabanon. La carte de prêt sert effectivement à échanger contre un matériel de jeu. Toutefois, si l'élève n'a pas sa

Résolution #

carte, il peut en donnant son nom, emprunter un jeu. Un suivi sera fait auprès des élèves en charge du comptoir de prêt.

Il est nommé que la cour d'école est séparée en zones et que chaque zone est destinée à une activité. Les activités structurées réduisent considérablement les conflits à l'extérieur.

15) Date de la prochaine rencontre

La prochaine séance se tiendra le 10 mai 2023 à 19h.

16) Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Anne Pellerin propose la clôture de la séance à 21h15, laquelle proposition est appuyée par M. Benoit Larivière et adoptée à l'unanimité.

Annie Cameron-Turgeon
Présidente

Stéphanie Lacasse,
Secrétaire

CE/260423-05
Adopté à
l'unanimité